

# **NOTE CONCEPTUELLE PROMOTION DES MICRO- BASSINS RIZICOLES IRRIGUES AVEC LA MECANISATION**

## **SOMMAIRE**

1. Contexte
2. Justification
3. Zones d'intervention et bénéficiaires
4. Objectifs du projet
5. Composantes, résultats et activités
6. Coûts
7. Stratégies de mise en œuvre
8. Organisation de gestion
9. Suivi-évaluation
10. Risques
11. Fiche synoptique

# 1. Contexte

Depuis une décennie, la République Centrafricaine (RCA) connaît un déclin de production rizicole. Le niveau des importations de riz blanc est en nette augmentation avec des estimations entre 12357 T (Min Commerce). Par contre, en 2023, le niveau de la production nationale de paddy est estimé à 1750 Tonnes. Ce qui est en régression par rapport aux années 1990 où la production atteignait 7.800 Tonnes. La consommation moyenne du riz est passée de 4,5 kg/personne/an à 5 kg/personne/an.

Avec le changement des habitudes alimentaires intergénérationnel, la consommation *per capita* est susceptible de croître un plus à 7,5 kg/personne/an.

En 2012, la République Centrafricaine a adhéré à l'initiative CARD aboutissant à l'adoption d'une SNDR affichant une ambition de production de paddy de 95 400 Tonnes en 2025 dont 64 340T en riziculture pluviale, 20 740 T en riziculture de bas – fonds et en culture irriguée 10 320T. Hélas, la crise de 2013 à 2014 n'a permis l'opérationnalisation de cette SNDR. Les pertes en devises dues aux importations de riz blanc représentent 5 Milliards xaf/an.

A signaler que, dans le cadre du RCPCA, plus de 300 milliards d'investissements dans le secteur agricole ont été consacrés à des projets de résilience visant la reconstitution des ressources agricoles paysannes et le renforcement des capacités institutionnelles du MADR. La part de la riziculture reste limitée à la distribution de semences de riz.

Ainsi, l'appui du Groupe consultatif du CARD aux Etats africains donne à la République Centrafricaine une occasion de construire sa vision de la réduction de la dépendance alimentaire en riz pour les cinq prochaines années. Ce constat interpelle à réfléchir sur les mécanismes à mettre en œuvre pour développer de manière durable la riziculture en RCA.

C'est dans cette optique que s'inscrit la révision de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) qui constituera un cadre de référence pour les interventions publiques dans le domaine de la production du riz en RCA.

## 2. Justification

### 2.1.

La République centrafricaine dispose de ressources naturelles relativement abondantes et des conditions agro-écologiques globalement favorables à l'agriculture et à l'élevage. Ce potentiel représente : une superficie totale de terres de pâturage et de parcours estimée à 16 millions d'ha dont 9 millions d'ha seulement sont exploités par un cheptel de 3,7 millions de têtes de bovins. On note aussi une abondance des ressources en eau, grâce à un important réseau hydrographique.

Néanmoins, les changements climatiques se manifestent de plus en plus par des régimes de pluies irréguliers causant des pertes de récoltes.

En dépit de ce potentiel, le pays souffre d'une sous production de riz. Par exemple, le poids des importations de 24000 T de riz blanc/an représente des pertes énormes en devises pour la nation.

Aussi, les engagements récents du Gouvernement pour une souveraineté alimentaire sont matérialisés par les reformes et les stratégies suivantes :

- La création du Conseil du pacte agricole et alimentaire visant la souveraineté alimentaire de la population en réduisant les importations des produits alimentaires dont le riz bénéficie de l'engagement de tous les partenaires au développement
- Le gouvernement a adopté une stratégie nationale de développement de la Riziculture avec l'ambition d'atteindre 20000 T de paddy en 2030 ;
- L'engagement du gouvernement dans la stratégie de l'alimentation scolaire et la stratégie des constitutions des réserves alimentaires sont des opportunités.
- La volonté politique de mécaniser l'agriculture s'est exprimée à travers la Loi N°07.016 du 19 juin 2007 portant création d'un Office National de Matériel Agro-pastoral (ONMAP) qui malheureusement n'est pas encore opérationnel faute notamment **de financement pour l'acquisition des machines, tracteurs et équipements nécessaires au démarrage des activités ;**
- Avec la reforme des coopératives, le gouvernement entend en faire des entreprises rurales devant servir de relais pour les financements ruraux.

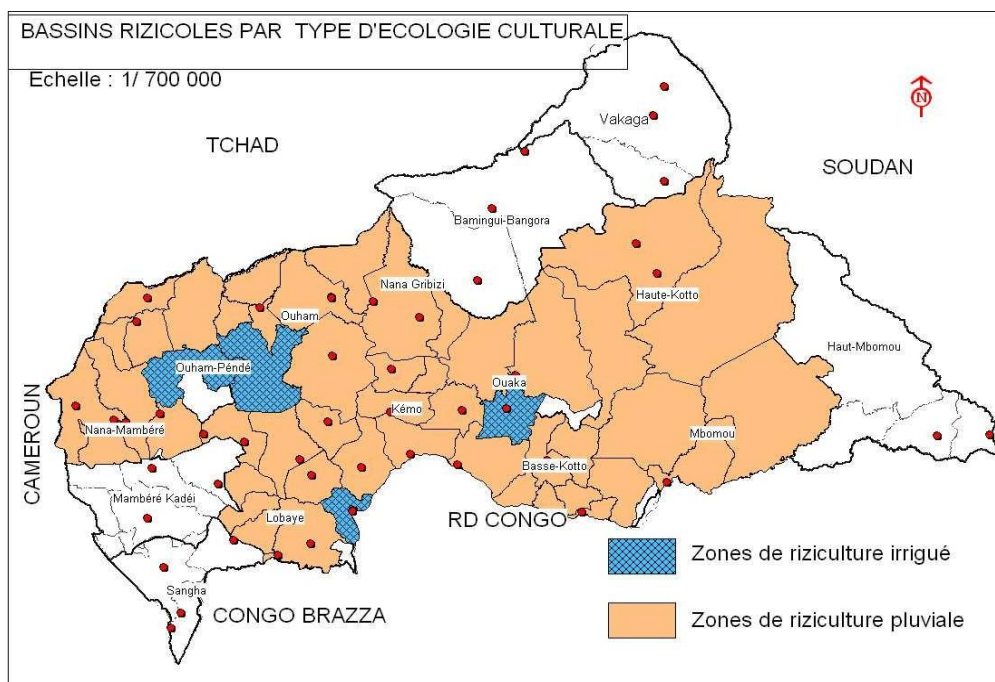
Enfin, la croissance démographique urbaine non maîtrisée des villes nécessite l'approvisionnement en nourritures gage de cohésion sociale.

La mise en valeur intensive des terres et des zones irrigables demeure l'option efficace pour augmenter durablement l'offre alimentaire de riz et espérer réduire les importations dans 5 prochaines.

### **3. Zones d'interventions et groupes cibles**

#### **3.1 Zones d'intervention :**

Les zones d'intervention du projet sont toutes les bassins de production du riz irrigué en République Centrafricaine y compris la Mambéré Kadei, Bamingui Bangoran etc. (cf carte).



### 1.2 Groupes cibles :

Les bénéficiaires directs du projet seront les producteurs :

- les producteurs individuels ;
- l'organisation des producteurs ou coopératives.

## 4. Objectifs du projet

Le projet vise à intensifier la production du riz irrigué par la construction de bassins et la mécanisation et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à et à l'amélioration de la qualité des produits.

De manière spécifique, le projet permettra de :

- Aménager et construire 10 sites de 250 ha en bassins irrigués avec maîtrise de l'eau identifiés par les coopératives ;
- (Appuyer la mise en valeur annuelle d'environ 5000hectares de terres pluviales identifiés par les coopératives avec du Riz) ;
- Acquérir des machines agricoles et constituer une brigade motorisée de travaux agricoles dans chacune des vingt (10) Préfectures du pays ;
- Former les producteurs aux techniques de la Riziculture intensive ;

- Former les Machinistes, des Tractoristes, des Agents de maintenance et des Gestionnaires des Brigades et Centres de Maintenance ;

Le projet envisage à la 5<sup>e</sup> année exploiter 2500ha de bassins irrigués détenus par les coopératives et capables de réaliser 10000 Tonnes de paddy. Aussi, le projet défrichera et labourera au moins 5000 ha cumulés en 5<sup>e</sup> année pour les coopératives pour atteindre 10000 producteurs et réaliser 10000 Tonnes de paddy soit un total de 20000 Tonnes de paddy.

## 5. Composantes, Résultats et Activités

### 5.1. Description des Composantes du projet

**Composante 1** : Créer/réhabiliter des aménagements hydroagricoles dans le système irrigué

Cette composante mettre en place des interventions techniques, sociales et environnementales visant à construire et réhabiliter au moins 10 micro-bassins hydroagricoles de 250ha dans chaque préfecture et aux bénéficiaires de 2500 producteurs. Ainsi, les activités prévues sont : 1/ études techniques et environnementales des Bassins 2/ la construction réhabilitation des bassins et la mise en eau 3 / affecter des parcelles/ mise en place de comité de gestion 4/ fournitures de semences améliorées/ 5 /Gestion de récoltes et transformation avec pour objectif de renforcer la mobilisation et la gestion de l'eau à travers la réalisation d'ouvrages de mobilisation et de régulation, de digues de récupération et de protection contre la salinisation au niveau des vallées et des bas-fonds. Elle vise aussi, à travers l'amélioration de la gestion à faire des aménagements au niveau des parcelles rizicoles.

- Résultat 1.1 Les aménagements hydroagricoles sont fonctionnels ;
- Résultat1.2 : Les aménagements hydroagricoles sont utilisés
- Résultat 1.3 : des usines de petites capacités de décorticage de paddy

L'atteinte des résultats de cette composante passe par la réalisation des activités telles indiquées dans le tableau 1 :

Tableau 1 :

| Composante1                                                                              | Résultats                                                        | Activités                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Construire ou réhabiliter 10 bassins irrigués hydroagricoles en vue de l'intensification | Résultat 1.1 : Les aménagements Hydroagricoles sont fonctionnels | Activité 1.1.1 : Identifier les sites à Aménager                                 |
|                                                                                          |                                                                  | Activité 1.1.2 : recruter un cabinet pour études techniques et environnementales |
|                                                                                          |                                                                  |                                                                                  |

|                                 |                                                                                        |                                                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| de la production de riz irrigué |                                                                                        | Activité 1.1.3 : Réaliser les travaux d'Aménagements                                         |
|                                 |                                                                                        | Activité 1.1.4 : acquérir des équipements d'irrigation                                       |
|                                 | Résultat 1.2<br>fourniture d'intrants et formation des bénéficiaires                   | A121 – fournir des semences améliorées                                                       |
|                                 |                                                                                        | A222- fournir les engrais NPK & Azote                                                        |
|                                 |                                                                                        | A223 – formation des producteurs et coopérateurs aux bonnes pratiques de la culture irriguée |
|                                 | Résultat 1.3 :<br>Les aménagements Hydroagricoles sont utilisés                        | Activité 1.2.1: mettre en place des comités de gestion                                       |
|                                 |                                                                                        | Activité 1.2.2 : Faire un entretien des Aménagements                                         |
|                                 |                                                                                        |                                                                                              |
|                                 | Résultat 1.3 : appui aux coopératives dans l'achats des paddy                          |                                                                                              |
|                                 |                                                                                        |                                                                                              |
|                                 | Résultat 1.4 :<br>Acquisition et installation d'usine de riz de capacité (100kg/heure) |                                                                                              |

## **Composante 2 : Installer des blocs de parcelles mécanisées pour culture pluviale de riz dans les coopératives**

Le dispositif prévu pour cette composante vise à accroître les surfaces cultivées en riz pluvial par la mécanisation de manière augmenter la production de riz pluvial de manière extensive. De la sorte le projet atteindra 5000 ha de parcelles défrichées labourées mécaniquement. Soit une cadence de 1000ha/an. Le projet aménagera des blocs de parcelles (défrichage et labour ) en bloc de 100ha chez des coopératives qui se chargent de distribuer la surface déblayée aux jeunes et femmes producteurs. Le projet dispensera des formations sur les bonnes pratiques de la riziculture.

Ainsi, les aménagements des sites de blocs de parcelles de culture pluviale de riz est conçu permettront d'octroyer des parcelles unitaires de 0,25 à 0,5ha aux producteurs individuels membres des coopératives. Ainsi, la responsabilisation des milliers de producteurs garantit les interventions groupées de des services d'encadrement (ACDA, ONASEM, ICRA)

- Résultat 3.1 : Les sites identifiés de commun accord avec les coopératives et les études techniques et EIES réalisés
- Résultat 3.2: les défrichages et labours mécanisés sont effectués par lot de 200 producteurs;
- Résultat 3.3 : les coopératives soumettent les besoins de semences pour chaque campagne et le projet fait les acquisitions et mise à dispositions des coopératives

| Composantes 2                                                                                                                                                                   | Résultats                                                                                                        | Activités                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Doter les coopératives rizicoles de machines agricoles pour réaliser 1000ha/an de blocs de parcelles de culture pluviale de riz par des travaux mécanisés de préparation de sol | Résultats 3.1. APDS EIES réalisés                                                                                | Entreprises d'aménagement réalisés les études techniques et environnementale auprès des coopératives identifiés                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                 | Résultat 3.2 : Acquisition de 50 machines agricoles                                                              | A321 – Repartir les machines dans les coopératives<br>A322 – former les membres des coopératives sur les techniques de tracteurs et recruter un conducteur à la charge de la coopérative<br>A333 – Maintenance des machines par le projet pendant 5 ans |
|                                                                                                                                                                                 | Résultat 3.3 : 1000ha/an de blocs de parcelles des coopératives sont défrichés et labourés avant chaque campagne | Activité 3.3.1: réaliser les travaux de défrichage et de labour 100ha/coopérative                                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                  | Activité 3.3.2 : Confier la conduite de 100ha à 200 producteurs                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                 | Résultat 3.2 : les coopératives bénéficient de semences ou de fonds pour acheter les intrants                    | Activité 3.2.1 les parcelles labourées sont plantées par entraide communauté et reparti au prorata de l'effectif des membres                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                  | Activité 3.2.2 : Coopératives soumettent un plan de campagne pour bénéficier de fonds de roulement pour les achats de semences                                                                                                                          |

## 6. Coût

Le cout total du programme s'élève à : 7,750 Milliards xaf (sept milliards sept cents cinquante millions)

| Composantes                                                                  | Résultats                                | Nb       | CU cfa      |               |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------|-------------|---------------|
| <b>Construction de bassins irrigués de 250 ha par 20 préfectures 5000 ha</b> | Etudes techniques                        | 20       | 10 000 000  | 200 000 000   |
|                                                                              | Etudes environnementales                 | 10       | 10 000 000  | 100 000 000   |
|                                                                              | Aménagements & construction              | 20       | 250 000 000 | 5 000 000 000 |
|                                                                              | Formation des coopératives gestionnaires | 50       | 10 000 000  | 500 000 000   |
| <b>Services d'aménagements des blocs parcelles pluviales 10000ha</b>         | Etudes techniques et environnementales   | 50 sites |             | 100000 000    |

|                                                                        |                                              |      |            |                      |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------|------------|----------------------|
|                                                                        | Labours de blocs coopératives 5000 ha        | 5000 | 250 000/ha | 750 000 000          |
|                                                                        | Acquisition des Tracteurs et autres machines | 30   | 50 000 000 | 1 500 000 000        |
|                                                                        | Maintenance des machines                     | 30   | 5 000 000  | 150 000 000          |
|                                                                        |                                              |      |            |                      |
| <b>Mécanismes financiers de soutien aux chaînes de valeurs par IMF</b> | Soutien à la commercialisation des surplus   |      | Forfait    | 300 000 000          |
|                                                                        | Soutien financier aux intrants               |      | Forfait    | 200 000 000          |
| <b>Cout total</b>                                                      |                                              |      |            | <b>9 250 000 000</b> |

## 7. Scenario de production et de besoins de semences

| Années | (1) Production SI estimée/rdt 4 T/ha | (2) Sup Irrigués (ha) | (3) Semences kgs (35ks) | (4) Production Pluviale (rdt 2T/ha) | (5) Sup Pluviales | (6) Semences (60ks) |
|--------|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------|---------------------|
| 2030   | 10000                                | 2500                  | 87500                   | 10000                               | 5000              | 300000              |
| 2029   | 10000                                | 2500                  | 87500                   | 8000                                | 4000              | 240000              |
| 2028   | 8000                                 | 2000                  | 70000                   | 6000                                | 3000              | 180000              |
| 2027   | 6000                                 | 1500                  | 45000                   | 4000                                | 2000              | 120000              |
| 2026   | 2000                                 | 500                   | 17500                   | 2000                                | 1000              | 60000               |
| 2025   |                                      |                       |                         |                                     |                   |                     |

Semences (1000 xaf kg fois colonne ( 3)

Semences pluviales (800kgxcolonne (6)

## 8. Stratégie de mise en œuvre

De manière à faciliter la rétrocession aux coopératives, le projet se basera sur l'identification des coopératives capables de gérer les réalisations. La mise en œuvre de ce projet est basée sur une approche de « faire – faire » et la formation des producteurs aux bonnes pratiques de la riziculture. Les entreprises de BTP, les Institutions de microfinances, les fournisseurs de semences (GAMS), les fournisseurs d'engrais, les importateurs de machines agricoles et les agences publiques sous tutelles seront mises à contribution. En raison de la promotion de l'employabilité des jeunes, le projet accordera une préférence aux coopératives des femmes et aux jeunes. Des soutiens financiers seront accordés aux coopératives performantes de jeunes à travers une IMF qui financera les chiffres d'affaires.

## 9. Organisation de la gestion

Une unité de coordination sera mise en place avec des personnels disposant des qualifications suivantes :

- Ingénieurs de génie rural
- Ingénieurs agronome
- Ingénieur mécanicien
- Responsable environnemental
- Responsable relations avec les SCOP, genre
- Responsable de suivi-évaluation
- Financiers
- Expert en acquisition
- Responsables préfectoraux

## 10. Suivi - Evaluation

La mise en œuvre du projet va générer des réalisations physiques mesurables sous forme d'indicateurs de produits et des indicateurs d'effets. Parmi les indicateurs, on peut citer :

Indicateurs de produits :

- 10000 producteurs en riziculture pluviale ciblés
- 20000 producteurs en riziculture irrigués ciblés
- 
- 20 bassins irrigués réalisés pour 5000ha
- 5000ha de parcelles pluviales aménagées en riz pluvial et labourées pour 10000 producteurs ;
- Superficies ciblées 10000 ha
- 40 tracteurs acquis
- 50 coopératives bénéficiaires renforcés.

Indicateurs d'effets :

- Revenus rizicoles augmentés à 200 000XAF/producteurs (500 kg Riz Blanc vendu)
- Production de paddy des bassins irrigués augmentés 20000 T paddy en 2030
- Production de paddy des parcelles pluviales de riz augmentés 7500T
- Total production en 2030 27500 T paddy
- Effets économiques surplus de 7500/T an de 2030 à 2035 (3 Milliards/an)

Production attendue : 2500 HA 10000 T paddy et 5000 ha labourés pluvial ---- 10 000 T paddy.  
Total 20 000 T paddy 2030

## 11. Risques

Les risques inhérents à ce projet sont d'ordre sécuritaire, économique et écologique. Le tableau ci-après présente les différents risques et les mesures d'atténuation.

| Risques                | Évaluation de risques | Mesures d'atténuation                       |
|------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|
| Politique : Insécurité |                       | Le gouvernement contrôle tout le territoire |

|                                                                            |   |                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Inflation sur le prix du carburant des machines                            | M | Mise à contribution des producteurs                                                                                        |
| Non maîtrise des technologies                                              | M | Renforcement des capacités des bénéficiaires sur l'utilisation des équipements et des infrastructures                      |
| Surplus de récoltes et invendus et importation incontrôlée de Riz par don  | M | Plaidoyer du syndicat des coopératives de producteurs de riz.<br>Paiement des invendus des producteurs par le Gouvernement |
| Problèmes phytosanitaires (attaques de récoltes ou pourrissement de stocks | M | Respects des normes de stockage et traitements chimiques                                                                   |
| Déficits pluviométriques                                                   | S | Maitrise de l'eau dans les bassins irrigués                                                                                |
| Pénurie de technicien de maintenance                                       | M | Formation des leaders de coopératives pour la conduite des machines                                                        |
| Catastrophes naturelles                                                    | N | Evaluation des dommages et proposition d'intervention d'urgence sous forme de distribution de semences                     |